



DECLARATION LIMINAIRE CTL DRFIP NORD DU 29 JANVIER 2015

L'ensemble des événements dramatiques de ce début d'année ne doit pas nous faire oublier les politiques d'austérité orchestrées par le MEDEF et mises en œuvre par ce gouvernement. Dans les jours et les semaines qui viennent, la CGT appelle ainsi l'ensemble du monde du travail à être dans l'action pour transformer les situations de travail et de vie, et gagner des avancées sociales, dans l'unité la plus large.

L'unité ne doit pas se limiter à l'action contre le terrorisme mais viser encore et toujours des avancées sociales pour l'ensemble des citoyens de ce pays.

La CGT appelle à faire obstacle à la nouvelle régression sociale que représente le projet de loi Macron dont l'examen a débuté à l'Assemblée nationale le 26 janvier. Elle dénonce un texte qui pourrait se résumer très simplement par « Réduction des droits pour les salariés, liberté pour les patrons ! », allant de la libéralisation du transport non urbain voyageur par autocar aux professions réglementées, en passant par la remise en cause de la justice sociale et du droit du travail.

La Direction générale a fermé sans aucune raison l'accès Intranet au site de la section CGT de la DNEF pendant un mois fin 2014.

Cet acte constitue une grave entrave à l'action syndicale.

Qui plus est, il a été effectué pendant les élections professionnelles du 4 décembre 2014 et représente donc un manquement évident à une obligation de neutralité pendant cette période particulière.

Nous apprenons que La direction générale menace à nouveau cette section de fermer l'accès à son site, toujours sans aucun motif valable.

Nous en sommes scandalisés.

La situation sociale et le dialogue social sont déjà suffisamment dégradés à la DGFIP pour se passer de tels agissements contraires à la liberté d'expression.

Venons-en maintenant au sujet qui nous réunit aujourd'hui.

Après avoir boycotté la première convocation du Comité Technique Local, nous sommes présents, non pas pour accompagner ou valider les suppressions d'emplois ou négocier le lieu de ces suppressions mais bien pour condamner cette politique purement dogmatique de réduction des dépenses publiques.

La loi de finances pour l'année 2015 prévoit une nouvelle fois la suppression de 2 000 postes au sein de la DGFIP ainsi qu'une baisse de son budget.

Cette baisse des moyens humains et budgétaires s'ajoute aux précédentes contenues dans les lois de finances des années passées : Entre 2002 et 2014, ce sont 33 000 emplois qui ont déjà été supprimés à la DGFIP. Dans le Nord, ce sont plus de 1 000 emplois qui ont disparu, auxquels il faut ajouter les vacances d'emplois, les absences non remplacées...

Les effets sur l'exercice des missions de la DGFIP (accueil, relations avec les collectivités locales, lutte contre la fraude...) et sur les conditions de travail des agents des finances publiques sont particulièrement néfastes.

Dans ses documents, la Direction Générale ne tente même plus de justifier ces suppressions

d'emploi par de supposés gains de productivité. Nous n'en sommes plus là !!! Mais, c'est par un vocabulaire technocratique qu'elle essaie d'avancer des arguments : ainsi, elle ose indiquer que « L'exercice de déclinaison des évolutions d'emplois de la DGFIP pour 2015 traduit une stabilité globale » (traduction : stabilité globale mais pas des effectifs, mais des suppressions d'emplois encore et sur le même rythme que les années précédentes).

Elle parle aussi de « La déformation nette de la structure catégorielle des emplois de la DGFIP » (traduction : toutes les catégories A, B et C sont touchées par les suppressions d'emploi).

La « démarche stratégique » ne vise ni plus ni moins qu'à gérer la pénurie et organiser l'affaiblissement de la DGFIP. Dans le même temps, la charge de travail ne cesse de s'accroître, tout comme sa complexité.

Aujourd'hui, nous entrons dans une période intensive d'attaques toujours plus fortes contre notre direction, son organisation et son maillage. De nombreuses annonces ont été faites ces dernières semaines : regroupement des SIE, reprise de la fusion SIP/CDIF, fusion enregistrement/service de publicité foncière, création de centres de contact, spécialisation pour les missions hospitalières, réforme territoriale, suppressions massives de trésoreries...

La fermeture de la trésorerie de Lambersart est un premier exemple significatif de ces restructurations.

La Direction générale abandonne toute ambition pour la DGFIP et en particulier celle qu'elle revendiquait à l'époque de la fusion : l'accueil du public, en remettant en cause les pages d'ouvertures. Cela ne répondra pas aux attentes des contribuables, ni aux besoins des missions.

Les principales causes de cette situation sont les politiques d'austérité menées depuis plusieurs années. Dernier symbole en date, le Pacte de responsabilité qui conduit ce gouvernement à diminuer toujours plus les dépenses publiques utiles au plus grand nombre à hauteur de 50 milliards, et à préserver celles qui ne bénéficient qu'à certaines catégories (30 milliards d'exonérations sociales et de crédits d'impôts pour les entreprises).

A la DRFIP NORD, ce sont 60 emplois qui vont encore être supprimés. Le 15 janvier dernier, jour du premier Comité technique sur les suppressions d'emplois, des centaines de collègues se sont mobilisés à travers la journée minimum et des rassemblements, sur tout le département. Ils ont également signé massivement une pétition intersyndicale que nous vous remettons aujourd'hui. Ils disent haut et fort **NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS, NON À L'ABANDON DES MISSIONS, NON AU REcul DU SERVICE PUBLIC.**

Les agents veulent être entendus, et exigent d'avoir les moyens d'assurer un service public efficace et de qualité.

Par ailleurs, la CGT Finances Publiques Nord n'oublie pas que, derrière ces chiffres, en plus ou en moins, dans la colonne X ou Y, il y a, avant tout, des femmes et des hommes qui, chaque jour, accomplissent leurs missions de service public. Chaque suppression d'emploi est vécue comme un nouveau coup de poignard de la direction. Décision non assumée de la direction locale qui, n'en doutons pas, se cachera derrière les décisions du gouvernement.

Pourtant, vous avez des responsabilités : N'oubliez pas, Monsieur le Directeur, que vous avez l'obligation légale d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des personnels. Pensez-vous sincèrement que les suppressions d'emplois successives permettent aux personnels de s'épanouir au travail, de bien dormir toutes les nuits ?

Vous avez également la responsabilité de transmettre des éléments objectifs sur la situation de notre administration, ses difficultés au Directeur Général, qui lui-même a l'obligation de les transmettre aux ministres.

Aujourd'hui, les collègues sont à bout de cette politique continue de suppressions d'emplois.

Pour nous et sauf à nous dire que vous revenez sur les suppressions d'emplois annoncés, il est inutile d'argumenter pendant des heures sur les choix que vous opérez. Nous ne discuterons pas de l'inacceptable !